

RCS : AUXERRE Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00024 Numéro SIREN : 434 386 470 Nom ou dénomination : A.J.A. FOOTBALL

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2021 sous le numéro de dépôt 74

Plaquette

AJ Auxerre

30/06/2020

Ce document contient 66 pages



AJ Auxerre

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Rapport</i>	3
2	<i>Comptes annuels</i>	4
2.1	Bilan actif	5
2.2	Bilan passif	6
2.3	Compte de résultat	7
2.4	Bilan actif (détail)	9
2.5	Bilan passif (détail)	13
2.6	Compte de résultat (détail)	15
3	<i>Annexe</i>	21
3.1	AJA annexe	22
4	<i>Déclaration et liasse fiscale</i>	39
4.1	2065 Impôt sur les sociétés	40
4.2	2065 bis	41
4.3	2050 Bilan actif	42
4.4	2051 Bilan passif	43
4.5	2052 Compte de résultat	44
4.6	2053 Compte de résultat (suite)	45
4.7	2054 Immobilisations	47
4.8	2055 Amortissements	48
4.9	2056 Provisions inscrites au bilan	49
4.10	2057 Etat des créances et dettes	51
4.11	2058-A Détermination résultat fisc.	52
4.12	2058-B Déficits prov. non deduct.	53
4.13	Prod. à recevoir charges à payer	54
4.14	Provisions non déductibles	55
4.15	2058-C Affectation du résultat	56
4.16	2059-A Détermin. plus moins-values	57
4.17	2059-B Affectation plus values C/T	59
4.18	2059-C Suivi des moins values L/T	60
4.19	2059-D Affectation plus values L/T	61
4.20	2059-E Détermination VA produite	62
4.21	2059-F Capital social	63
4.22	2059-G Filiales	64
4.23	Détail des charges constatées d'avance	65
4.24	Détail des produits constatés d'avance	66

Rapport





KPMG S.A.
Champagne-Ardenne
42 Ter rue de la Paix
10000 Troyes
France

Téléphone : +33 (0)3 25 82 65 00
Télécopie : +33 (0)3 25 82 65 19
Site internet : www.kpmg.fr

SAS AJ Auxerre
Monsieur Francis Graille
Président
Route de Vaux
Stade de l'Abbé Deschamps
89000 Auxerre

Troyes, le 1er décembre 2020

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 10/12/2019, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la SAS AJ Auxerre relatifs à l'exercice clos le 30/06/2020, qui se caractérisent par les données suivantes :

— Total du bilan :	26 727 962	EUR
— Chiffre d'affaires :	6 528 203	EUR
— Résultat net comptable :	987 005	EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG S.A.

Olivier Jauze
Expert-comptable

Comptes annuels



AJ Auxerre

Actif			Exercice au 30/06/2020			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/06/2019
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	150 647	124 949	25 698	33 233
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	6 328 268	3 461 597	2 866 671	3 854 946
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		6 478 916	3 586 546	2 892 369	3 888 180
	Immobilisations corporelles	Terrains	3 423 585	1 815 215	1 608 369	1 755 265
		Constructions	20 062 707	12 400 354	7 662 353	8 153 769
		Inst. techniques, mat. out. industriels	981 276	777 663	203 613	179 647
		Autres immobilisations corporelles	732 798	617 947	114 850	148 563
		Immobilisations en cours	598 027		598 027	43 533
		Avances et acomptes				
		TOTAL		25 798 394	15 611 180	10 187 213
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	13 835		13 835	4 285
	TOTAL		13 835		13 835	4 285
Total de l'actif immobilisé			32 291 146	19 197 727	13 093 418	14 173 244
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	262 803	28 230	234 572	387 777
	TOTAL		262 803	28 230	234 572	387 777
	Avances et acomptes versés sur commandes		600 000		600 000	400 000
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	9 703 298		9 703 298	1 730 557
		Autres créances	707 559		707 559	435 350
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL		10 410 857		10 410 857
	Divers	Valeurs mobilières de placement	450 096		450 096	450 096
(dont actions propres :)						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		1 667 677		1 667 677	3 415 824	
TOTAL		2 117 774		2 117 774	3 865 921	
Charges constatées d'avance			271 339		271 339	298 163
Total de l'actif circulant			13 662 774	28 230	13 634 544	7 117 769
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			45 953 921	19 225 958	26 727 962	21 291 014
Renvois :			(1) Dont droit au bail			
			(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
			(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

AJ Auxerre

Passif		Au 30/06/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 24 755 730)	24 755 730	24 755 730
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	1 064 000	1 064 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	18 832 321	18 832 321
	Report à nouveau	-43 554 735	-37 103 775
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	987 005	-6 450 960
	Situation nette avant répartition	2 084 321	1 097 315
	Subvention d'investissement	3 996 174	4 212 828
	Provisions réglementées		
Total		6 080 495	5 310 144
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	284 100	284 100
	Provisions pour charges		
	Total	284 100	284 100
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
Dettes	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 528 132	788 761
	Emprunts et dettes financières divers (3)	10 503 707	10 504 593
	Total	12 031 839	11 293 355
Dettes	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 484 863	2 257 492
	Dettes fiscales et sociales	4 125 866	2 080 648
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 587	24 587
	Autres dettes	693 209	10 736
	Instruments de trésorerie		
	Total	8 328 527	4 373 464
Produits constatés d'avance		3 000	29 949
Total des dettes et des produits constatés d'avance		20 363 367	15 696 769
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		26 727 962	21 291 014
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	80 895	75 104
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	149 995	149 995
	à moins d'un an	20 213 372	15 546 774
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

AJ Auxerre

Périodes	01/07/2018	30/06/2019	Durées	12 mois
	01/07/2019	30/06/2020		12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	367 835		367 835	313 738
	Production vendue : - Biens				
	- Services	6 160 368		6 160 368	8 002 160
	Chiffre d'affaires net	6 528 203		6 528 203	8 315 899
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			549 589	542 045
Charges d'exploitation (2)	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			52 846	169 544
	Autres produits			17 721 885	7 943 475
	Total			24 852 524	16 970 964
	Marchandises			174 703	321 751
	Achats			135 496	-16 611
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements		Achats		
			Variation de stocks		
Produits financiers	Autres achats et charges externes (3)			6 324 289	5 601 776
	Impôts, taxes et versements assimilés			585 482	445 793
	Salaires et traitements			9 865 014	9 946 851
	Charges sociales			3 795 258	4 000 829
	Dotations d'exploitation		amortissements	2 387 653	2 072 366
	• sur immobilisations		provisions	587 261	
	• sur actif circulant			17 708	10 014
	• pour risques et charges				
Charges financières	Autres charges			1 117 726	983 680
	Total			24 990 596	23 366 451
Résultat d'exploitation				A -138 071	-6 395 486
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			3 559	11 453
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				1 000
	Reprises sur provisions, transferts de charges				2
	Différences positives de change			116	
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			3 676	12 455
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			5 761	10 091
	Différences négatives de change			68	645
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				5 830	10 736
Résultat financier				D -2 154	1 718
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)				E -140 225	-6 393 768

AJ Auxerre

Périodes 01/07/2018 30/06/2019 Durées 12 mois
01/07/2019 30/06/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	735 615	119 124
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	720 255	435 687
	Reprises sur provisions et transferts de charge		1 214 325
	Total	1 455 870	1 769 136
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	160 476	1 767 179
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	164 348	59 149
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	324 825	1 826 328
Résultat exceptionnel		F	
		1 131 045	-57 192
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		3 815	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		987 005	-6 450 960
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	379 113	545 035
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	111 335	56 320
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier	80 894	75 104
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

AJ Auxerre

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 (Bilan)

Bilan Actif	30/06/2020	30/06/2019
Concessions, brevets, droits similaires	150 647,74	228 808,26
20510000 CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	140 996,54	219 157,06
20511000 CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES CENTR	1 130,96	1 130,96
20512000 CONCESSIONS DROITS SIMIL BOUTIQUE	8 520,24	8 520,24
Amort. prov. concession, brevets, droits sim.	-124 949,57	-195 574,98
28051000 AMORT CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	-115 325,01	-186 046,24
28051100 AMORT CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES CEN	-1 130,97	-1 130,97
28051200 AMORT CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES BOU	-8 493,59	-8 397,77
Autres immobilisations incorporelles	6 328 268,63	6 932 911,63
20800000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	3 809 911,63	3 809 911,63
20811000 AUT IMMOB INCORP INDEMNITE MUTATION	2 518 357,00	3 123 000,00
Amort. prov. autres immob. incorporelles	-3 461 597,33	-3 077 964,74
28081100 AMORT AUT IMMOB INCORP IND MUTATION	-1 445 335,74	-1 648 964,74
29080000 PROVIS. DÉPRÉC. AUT. IMMOB. INCORP.	-1 429 000,00	-1 429 000,00
29081000 PRV P/DEP AUT IM INCOR IND MUTATION	-587 261,59	0,00
Total Immobilisations Incorporelles	2 892 369,47	3 888 180,17
Terrains	3 423 585,06	3 397 296,06
21120000 TERRAINS AMENAGES	26 289,00	0,00
21200200 AG.INST.TERR SYNTHETIQUE	0,46	0,46
21200300 AG.INST.HONN LAVATERRE	1 047 328,89	1 047 328,89
21200400 AG.INST.TERR.ENTRAINEMENT	1 270 961,77	1 270 961,77
21200500 AG INST TERRAIN SYNTHETIQUE CENT 3	1 079 004,94	1 079 004,94
Amort. prov. terrains	-1 815 215,87	-1 642 030,75
28120200 AMORT AG AM TERR SYNTHETIQUE	-0,46	-0,46
28120300 AMORT TERR HONNEUR LAVATERRE	-545 576,56	-486 962,75
28120400 AMORT AI TERR ENTRAINEMENT	-190 633,93	-76 062,62
28120500 AMORT AI TERRAIN SYNTHETIQUE CENT 3	-1 079 004,92	-1 079 004,92
Constructions	20 062 707,33	19 743 503,29
21311100 CONSTRUCTION CENTRE N°3	1 984 894,37	1 984 894,37
21311200 CONSTRUCTION CENTRE N°2	313 113,02	313 113,02
21311300 CONSTRUCTION CENTRE N°1	214 433,15	214 433,15
21318000 CONSTRUCTION TRIBUNE VAUX	160,84	160,84
21318018 CONSTRUCTION LOGES	244 420,00	244 420,00
21318019 CONSTRUCTION SALLE PA	76 899,77	71 899,77
21318020 TRIBUNE HONNEUR	83 111,00	0,00
21318021 PAVILLON GARDIEN STADE	21 700,00	0,00
21318100 CONSTRUCTION SALLE CLUB EUROPE	16 392,09	16 392,09
21318200 CONSTRUCTION DEUX TRIBUNES	2 060 981,66	2 060 981,66
21318300 CONSTRUCTION VESTIAIRE ANNEXE 3	250 765,80	250 765,80
21318400 ECLAIRAGE TERRAIN HONNEUR	213 880,10	213 880,10
21318500 LOCAL SECURITE MISE AUX NORMES	94 309,82	94 309,82
21318600 IMMOB MISE AUX NORMES	598 113,12	489 409,51
21318700 TRIBUNE ANNEXE 3	192 311,30	192 311,30
21318800 CONSTRUCTION CLUBS PARTENAIRES	540 617,93	540 617,93
21318900 CONSTRUCTION ADMINISTRATION	48 248,81	48 248,81
21350011 INST AG AMEN DES LOGES	1 108 063,04	1 109 329,25
21350012 INST AG AMEN SALLE PA	240 428,28	240 428,28
21350100 INST AG AMEN CONS CLUB	2 986 757,55	2 947 151,55
21350200 INST AG AMEN CONST CENTRE	166 539,92	138 126,50
21350300 INST AG AMEN CONST CL EUROPE	373 533,84	371 086,83
21350400 INST AG AMEN BOUTIQUE	165 780,38	160 381,78
21350500 INST AG AMEN CONST VESTIAIRE	898 982,29	884 080,08
21350600 INST AG AMEN RENOV ADMINISTRATION	330 294,71	320 970,96

AJ Auxerre

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 (Bilan)

Bilan Actif		30/06/2020	30/06/2019
21350700	INST AG AMEN RENOV CENTRE N°1	880 692,58	880 692,58
21350800	INST AG AMEN RENOV CENTRE N°2	939 009,36	939 009,36
21350900	INST AG AMEN RENOV CENTRE N°3	4 285 362,31	4 283 497,66
21351000	INST AG AMEN RENOV SALLE FOOT	662 335,17	662 335,17
21351100	INST AG AMEN RENOV TRIBUNE TENNIS	70 575,12	70 575,12
Amort. prov. constructions		-12 400 354,29	-11 589 734,27
28131000	AMORT TRIBUNE VAUX	-160,84	-160,84
28131100	AMORT CONST CLUB EUROPE	-16 392,09	-16 392,09
28131200	AMORT CONST 2 TRIBUNES ARRIERES	-2 060 981,64	-2 060 981,64
28131300	AMORT VEST ANNEXE 3	-238 245,26	-225 724,73
28131400	AMORT ECLAIR TERR HONNEUR	-213 880,09	-213 880,09
28131500	AMORT LOCAL SECURITE	-89 628,68	-84 947,51
28131600	AMORT IMMOB MISE AUX NORMES	-496 737,83	-481 331,00
28131700	AMORT CONST CL PARTEN 01/02	-525 365,57	-513 109,17
28131800	AMORT CONSTRUCTION ADMINISTRATION	-48 248,82	-48 248,82
28131900	AMORT CONST CENTRE N°3	-645 207,74	-555 811,40
28131910	AMORT CONST CENTRE N°1	-52 554,34	-45 293,48
28131920	AMORT CONST CENTRE N°2	-77 287,22	-67 502,12
28131930	AMORT CONST LOGES	-47 338,38	-36 396,78
28131940	AMORT TRIBUNE HONNEUR	-1 038,89	0,00
28131950	AMORT PAVILLON GARDIEN STADE	-271,25	0,00
28135010	AMORT INST AG AMEN RENO TRIB TENNIS	-14 969,74	-12 146,74
28135011	AMORT INST AG AMEN LOGES	-340 044,84	-268 737,76
28135012	AMORT SALLE PA	-24 747,62	-9 858,32
28135100	AMORT AGENC INST CENTRE	-282 875,93	-258 933,57
28135200	AMORT AGENC INST CLUB	-2 589 332,90	-2 487 457,99
28135400	AMORT AGNEC INST CLUB EUROPE	-339 272,91	-334 300,62
28135500	AMORT INST AG AMEN BOUTIQUE	-66 755,46	-55 756,99
28135600	AMORT INST AG AMEN VESTIAIRE	-801 061,38	-784 389,80
28135700	AMORT INST AG RENOV ADMINISTRATION	-317 262,97	-314 131,62
28135800	AMORT INST AG AMEN CENTRE N°3	-2 021 663,48	-1 774 839,42
28135810	AMORT INST AG AMEN CENTRE N°1	-416 514,84	-361 881,26
28135820	AMORT INST AG AMEN CENTRE N°2	-518 358,95	-454 765,38
28135900	AMORT INST AG AMEN RENOV SALLE FOOT	-154 154,63	-122 755,13
Installations techn. mat. out. industriels		981 276,18	932 908,53
21540000	MATERIEL INDUSTRIEL	806 497,43	810 046,81
21540100	MATERIEL INDUSTRIEL CENTRE	110 916,37	106 298,54
21541000	MATERIEL INDUSTRIEL BUVETTE	57 666,93	13 686,93
21542000	MATERIEL INDUSTRIEL BOUTIQUE	6 195,45	2 876,25
Amort. prov. inst. techn. mat. out. industr.		-777 663,02	-753 261,50
28150000	AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	-675 556,25	-671 807,51
28150100	AMORT MATERIEL CENTRE	-79 440,99	-66 362,04
28151000	AMORTISSEMENT MATERIEL BUVETTE	-20 137,33	-13 686,93
28152000	AMORT MATERIEL BOUTIQUE	-2 528,45	-1 405,02
Autres immobilisations corporelles		732 798,22	721 894,32
21810000	INST GEN AGENC AMEN DIVERS	9 161,16	8 631,16
21810100	INST GEN AGENC AMEN DIVERS CENTRE	22 315,20	15 936,73
21811000	INST GEN AGENC AMEN BUVETTE	192 284,44	192 284,44
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	147 267,70	147 267,70
21830000	MAT BUREAU ET INFORMATIQUE	319 628,46	319 740,13
21830100	MAT BUREAU ET INFORMATIQUE CENTRE	25 750,94	23 632,84
21831000	MOBILIER MATERIEL BUREAU BOUTIQUE	16 390,32	14 401,32
Amort. prov. autres immob. corporelles		-617 947,64	-573 330,62
28181000	AMORT AG INST AMEN DIVERS	-7 810,30	-6 833,68
28181100	AMORT AG INST AMEN CENTRE	-13 289,40	-11 749,23
28181200	AMORT AG INST AMEN BUVETTE	-189 100,51	-187 181,78
28182000	AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	-81 703,38	-48 825,40
28183000	AMORT MOB MAT BUREAU ET INFORMATIQUE	-293 016,37	-291 349,90
28183100	AMORT MOB MAT BUREAU-INFOR CENTRE	-21 714,90	-19 664,36

AJ Auxerre

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 (Bilan)

Bilan Actif	30/06/2020	30/06/2019
28183200 AMORT MOB MAT BUREAU-INFOR BOUTIQUE	-11 312,78	-7 726,27
Immobilisations corporelles en cours	598 027,62	43 533,94
23181000 IMMOB EN COURS HORS TAXES	533 367,62	21 483,94
23182000 IMMO EN COURS CENTRE N°3	14 500,00	14 500,00
23186000 IMMOB EN COURS CONSTRUCTION LOGES	50 160,00	7 550,00
Total Immobilisations corporelles	10 187 213,59	10 280 779,00
Autres immobilisations financières	13 835,55	4 285,22
27550000 CAUTIONNEMENTS VERSES	3 985,22	4 060,22
27551200 CAUTIONS VERSEES ORG	9 625,33	0,00
27553000 CAUTIONS VERSEES CENTRE	225,00	225,00
Total Immobilisations financières	13 835,55	4 285,22
TOTAL Actif immobilisé	13 093 418,61	14 173 244,39
Marchandises	262 803,42	398 299,58
37100000 STOCKS DE MARCHANDISES	262 803,42	398 299,58
Prov. marchandises	-28 230,43	-10 521,75
39710000 PROV DEP STOCK MARCHANDISES	-28 230,43	-10 521,75
Total Actif circulant - Stocks	234 572,99	387 777,83
Avances et acomptes sur commandes	600 000,00	400 000,00
40910000 AVANCES VERSÉES SUR COMMANDES	600 000,00	400 000,00
Clients et comptes rattachés	9 703 298,11	1 730 557,39
41110000 CLIENTS	8 710 463,51	741 924,62
41810000 CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	992 834,60	988 632,77
Autres créances	707 559,57	435 350,06
40971000 FOURNISSEURS D'EXPLOITATION DÉBITEURS	0,00	11 278,20
40980000 RABAIS, REMISES, RISTOURNES À OBTENIR	7 805,17	4 440,80
42500000 PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTES	5 070,76	657,56
42501000 PERSONNEL FONDS DE CAISSE	2 050,00	2 050,00
42502000 PERSONNEL AVANCE FRAIS DEPLACEMENT	3 530,82	2 815,00
43700000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	2 112,00	2 156,00
44170000 ETAT SUBV A RECEVOIR EXPLOITATION	124 000,00	76 000,00
44300000 ETAT - OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	358 082,99	0,00
44410000 CICE	68 532,00	137 157,00
44562000 TVA DÉDUCTIBLE S/IMMOBILISATIONS	21 760,20	10 623,87
44566000 TVA DÉDUCTIBLE S/AUT.BIENS ET SCES	103 032,04	95 454,82
44566200 TVA DÉDUCTIBLE SUR FRAIS GÉNÉRAUX	10,11	0,00
44567000 CRÉDIT DE TVA À REPORTER	5 379,00	83 759,00
46740000 CRÉDIT DÉBIT DIV SS IJ AT - MALADIE	2 835,16	6 539,48
46750000 CRÉDITEURS DÉBITEURS DIVERS	3 359,32	2 418,33
Total Créances	10 410 857,68	2 165 907,45
Valeurs mobilières de placement	450 096,16	450 096,16
50812000 BPB RESERVES	96,16	96,16
50813000 BPB COMPTE A TERME	225 000,00	225 000,00
50816000 CAISSE EPARGNE COMPTE A TERME	225 000,00	225 000,00
Disponibilités	1 667 677,87	3 415 824,86

AJ Auxerre

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 (Bilan)

Bilan Actif		30/06/2020	30/06/2019
51110000	ESPECES A ENCAISSER .	0,00	6,00
51120000	CHÈQUES À ENCAISSER	0,00	3 940,00
51130000	CB A ENCAISSER	0,00	3 644,00
51140000	EFFETS À L'ESCOMPTE	0,00	118,00
51210010	BPB REMUNERE	332 895,25	1 532 895,25
51220000	BANQUE BPB	848 563,99	618 789,59
51270000	BANQUE CAISSE D'EPARGNE	482 037,86	769 937,53
51271000	BANQUE CAISSE EPARGNE CPTÉ REMUNERE	150,24	481 817,90
51870000	INTERETS COURUS A RECEVOIR	3 094,14	2 022,90
53110000	CAISSE EN MONNAIE NATIONALE	936,39	2 653,69
Total Divers		2 117 774,03	3 865 921,02
Charges constatées d'avance		271 339,67	298 163,58
48620000	AUT CHARGES CONSTATEES D AVANCE	271 339,67	298 163,58
Total Actif circulant		13 634 544,37	7 117 769,88
TOTAL ACTIF		26 727 962,98	21 291 014,27

AJ Auxerre

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 (Bilan)

Bilan Passif	30/06/2020	30/06/2019
Capital	24 755 730,03	24 755 730,03
10130000 CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	24 755 730,03	24 755 730,03
Réserve légale	1 064 000,00	1 064 000,00
10610000 RÉSERVE LÉGALE	1 064 000,00	1 064 000,00
Autres réserves	18 832 321,24	18 832 321,24
10688000 RÉSERVES DIVERSES	18 832 321,24	18 832 321,24
Report à nouveau	-43 554 735,48	-37 103 775,19
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBITEUR)	-43 554 735,48	-37 103 775,19
Résultat de l'exercice	987 005,28	-6 450 960,29
Résultat de l'exercice	987 005,28	-6 450 960,29
Subventions d'investissement	3 996 174,43	4 212 828,77
13120000 SUBVENTION EQUIPEMENT REGION	2 219 196,86	2 219 196,86
13130000 SUBVENTION EQUIPEMENT DEPARTEMENT	2 279 057,67	2 279 057,67
13140000 SUBVENTION EQUIPEMENT COMMUNES	2 279 058,11	2 279 058,11
13150000 SUBV COLLECTIVITES PUBLIQUES	136 900,00	0,00
13160001 SUBV EQ RECUE CEE EDF POUR LE STADE	2 004,12	0,00
13160002 SUBV EQ RECUE PRIME CEE EDF CENTRES	14 696,88	0,00
13912000 SUBV EQUIP CPT RESULTAT REGION	-960 965,56	-839 727,32
13913000 SUBV EQUIP CPT RESULTAT DEPARTEMENT	-986 886,73	-862 378,19
13914000 SUBV EQUIP CPT RESULTAT COMMUNE	-986 886,92	-862 378,36
Capitaux propres	6 080 495,50	5 310 144,56
Provisions pour risques	284 100,00	284 100,00
15184000 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	284 100,00	284 100,00
Provisions	284 100,00	284 100,00
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	1 528 132,51	788 761,97
16410000 EMPRUNT ASSOC BPB	500 000,00	0,00
16411100 EMPRUNT BPB PGE	500 000,00	0,00
16470000 EMPRUNTS CAISSE EPARGNE TERRAINS	301 445,64	450 000,00
16471000 EMPRUNT BPB TERRAINS	226 686,87	338 761,97
Emprunts et dettes financières divers	10 503 707,37	10 504 593,56
16860000 INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	3 705,37	4 591,56
45510000 ASSOCIÉS - COMPTES COURANTS	10 500 002,00	10 500 002,00
Emprunts et dettes assimilées	12 031 839,88	11 293 355,53
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 484 863,38	2 257 492,11
40110000 FOURNISSEURS	1 664 021,24	1 439 598,04
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	1 820 842,14	817 894,07
Dettes fiscales et sociales	4 125 866,76	2 080 648,16
42100000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	24 737,96	124 685,65
42700000 PERSONNEL - OPPOSITIONS	716,96	2 567,28
42860000 PERSONNEL - CHARGES A PAYER	372 658,88	484 584,59
42860001 CHARGES A PAYER SALARIES	37 768,79	20 887,56
43100000 SECURITE SOCIALE	921 505,54	481 683,46

AJ Auxerre

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 (Bilan)

Bilan Passif		30/06/2020	30/06/2019
43740000	GROUPAMA MUTUELLE	13 341,06	5 756,61
43750000	RETRAITE MEDERIC	262 026,55	128 438,94
43750100	AG2R PREVOY NON CADRE	1 469,28	789,32
43750300	PREVOY CADRES VIAPI	5 762,15	2 469,41
43750400	AGF PREVOY JOUEURS ET ENTRAINEURS	4 525,04	4 670,44
43760000	PREVOY LFP JOUEURS	73 162,39	59 863,14
43860000	ORG SOCIAUX AUT CHARG A PAYER	162 247,60	203 120,69
44210000	ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE IR	223 724,47	249 415,81
44400000	ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	3 815,00	0,00
44551000	TVA A DECAISSER	0,00	70,00
44571000	TVA COLLECTE	1 733 669,46	74 057,99
44860000	ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	284 735,63	237 587,27
Dettes sur immob. et comptes rattachés		24 587,75	24 587,75
40410000	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	21 945,79	24 587,75
40470000	FOURNISSEURS D'IMMOB. - RETENUES DE GARANTIE	2 641,96	0,00
Autres dettes		693 209,71	10 736,71
41980000	RABAIS, REMISES, RISTOURNES À ACCORDER	675 490,14	848,14
46770000	MONETIQUE	17 719,57	9 888,57
Dettes		8 328 527,60	4 373 464,73
Produits constatés d'avance		3 000,00	29 949,45
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 000,00	7 679,31
48710000	ABONNEMENTS PERCUS D'AVANCE	0,00	22 270,14
Dettes et produits constatés d'avance		20 363 367,48	15 696 769,71
Total du Passif		26 727 962,98	21 291 014,27

AJ Auxerre

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 (Bilan)

Compte de résultat	30/06/2020	30/06/2019	%
Ventes de marchandises	367 835,26	313 738,61	17.24
70722000 VENTES DE PRODUITS DERIVES HTAXE	367 835,26	313 738,61	17.24
Production vendue (services)	6 160 368,10	8 002 160,49	-23.02
70600000 RECETTES A DOMICILE EQUIPE A	216 756,03	315 276,39	-31.25
70601000 MATCHS DOMICILE EQUIPE B	428,44	895,74	-52.17
70603000 RECET MATCH DOMIC AUT MATCH AUT EQU	0,00	38 863,31	-100
70610000 ABONNEMENTS	88 143,04	121 086,28	-27.21
70610002 RECETTE ABONNEMENTS CLUB EUROPE	30 134,21	0,00	NS
70611000 RECETTES ENVOIS ABONNEMENTS	0,00	284,38	-100
70630000 RECETTES EXTERIEURES C.LIGUE C.FRANCE	0,00	5 857,47	-100
70630100 MATCHS AMICAUX EXTERIEURS EQUIPE A	1 801,89	0,00	NS
70820100 CONTRAT SPORTFIVE HT	1 116 379,66	1 649 164,47	-32.31
70820200 PUB SPONSOR KUNLUNSHAN	0,00	313 975,00	-100
70820300 PUBLICITE SONORE ET ECRITE HTAXE	188 342,88	204 506,84	-7.9
70820700 PUB Y.REPUBLICAINE HT	56 000,00	85 000,00	-34.12
70821100 STAGES FEMININES	0,00	5 317,50	-100
70822000 CONTRAT MACRON HT	205 000,00	206 000,00	-0.49
70831500 PREST LOCAT STADE + LIVEAD HT	0,00	17 500,00	-100
70840000 MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL	0,00	1 287,71	-100
70850000 DROIT TV/LFP COUPE DE LA LIGUE HT	271 428,60	398 000,00	-31.8
70851000 DROIT TV/LFP CHAMP SOLIDARITE HT	3 985 953,35	3 988 503,00	-0.06
70852000 DROIT TV/LFP CHAMP CLASSEMENT HT	0,00	114 024,00	-100
70853000 DROIT TV/LFP CHAMP NOTORIETE HT	0,00	127 364,00	-100
70854000 DROIT TV/LFP CHAMP AIDE RELEGUES HT	0,00	52 917,00	-100
70855000 DROIT TV/LFP CHAMP FORMATION HT	0,00	356 527,00	-100
70961000 REMISE GROUPAMA S/ABONNEMENTS	0,00	-189,60	-100
<i>Chiffre d'affaires net</i>	<i>6 528 203,36</i>	<i>8 315 899,10</i>	
Subventions d'exploitation	549 589,20	542 045,64	1.39
74110000 SUBVENTION CONSEIL GENERAL	64 000,00	80 000,00	-20
74120000 SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	100 000,00	100 000,00	
74140000 AUTRES SUBVENTIONS	385 589,20	362 045,64	6.5
Reprise amort. prov. et transferts de charges	52 846,45	169 544,88	-68.83
78174000 REPRIS.S/PROV.DÉPRÉC. CRÉANCES	0,00	65 000,00	-100
79124100 TRANSFERTS DE CHARGES	52 846,45	104 544,88	-49.45
Autres produits d'exploitation	17 721 885,76	7 943 475,20	123.1
75110000 REDEV CONC LICENC MARQUES H TAXE	103 894,00	90 324,00	15.02
75120000 REDEVANCE CASINO BUVETTE	0,00	10 390,33	-100
75630000 IND DPL RECUE C.FRANC EXO TVA	514,65	17 213,10	-97.01
75660000 AN DIVERS	185 966,80	168 603,76	10.3
75660100 AUT PROD AVANT NAT LOG JOUEURS	10 553,20	9 539,90	10.62
75660200 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 058,00	3 651,47	-16.25
75660300 AUT PROD AVANT NAT VOIT JOUEURS	7 823,52	7 270,11	7.61
75660700 AVANT NATURE PECULE JOUEURS	48 073,80	88 261,28	-45.53
75660900 AVANT EN NATURE DEMENAGEMENT JOUEUR	0,00	4 387,03	-100
75660901 AVANT EN NATURE DEMENAGEMENT JOUEUR	872,22	0,00	NS
75661000 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	33 012,68	45 350,70	-27.21
75662000 RBT FFF DEPL JOUEURS+ EQUIPES EXO	773,65	0,00	NS
75663100 REMBT ASS DIVERSES	175,00	0,00	NS
75730000 IND MUTAT JOUEURS RECUES	15 178 325,00	6 087 350,00	149.34
75740000 IND PRET JOUEUR HT	0,00	10 000,00	-100
75755000 INDEMNITES DE SOLIDARITE	1 747 229,26	831 943,11	110.02
75810000 SUBV DROIT TELE FFF COUPE FRANCE	22 500,00	24 154,89	-6.85
77258000 PROD EXCEPT / EXERCICES ANTERIEUR	379 113,98	545 035,52	-30.44
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>24 852 524,77</i>	<i>16 970 964,82</i>	

AJ Auxerre

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 (Bilan)

Compte de résultat	30/06/2020	30/06/2019	%
Achats de marchandises	174 703,59	321 751,16	-45.7
60720000 ACHATS MARCHANDISES BOUTIQUE	174 703,59	321 751,16	-45.7
Variation de stocks de marchandises	135 496,16	-16 611,77	-915.66
60370000 VARIAT. STOCKS MARCHANDISES	135 496,16	-16 611,77	-915.66
Autres achats et charges externes	6 324 289,25	5 601 776,40	12.9
60611000 ACHAT ELEC GAZ	256 361,97	247 290,81	3.67
60612000 ACHATS EAU	67 069,48	64 908,74	3.33
60630000 ACHATS PETIT EQUIPEMENT	152 553,38	130 702,47	16.72
60640000 ACHATS FOURNITURES ADMINISTRATIVES	14 748,12	19 469,14	-24.25
60650000 PHARMACIE ET SOINS	25 686,85	27 282,98	-5.85
60660000 ACHAT DE CARBURANT	22 109,09	35 351,43	-37.46
60680100 ACHAT PRODOTS ALIMENTAIRES- BOISSONS	145 790,85	97 631,62	49.33
60680200 FOURNITURES CLUB EUROPE	323 547,61	366 066,86	-11.62
60681000 ACHATS D'EQUIPEMENTS SPORTIFS	268 812,29	295 143,53	-8.92
60681300 FOURNIT CL BOURG CL YONNE	97 290,11	95 415,60	1.96
60681400 LOCATIONS-FOURNIT SALONS CLUBS	13 657,12	19 209,30	-28.9
60682200 FOURNITURES BOUTIQUE	7 231,10	1 759,30	311.02
60683200 FOURNITURES BUVETTES HT	11 931,85	12 998,70	-8.21
61100000 SOUS TRAITANCE RESTAURATION CENTRE	332 337,94	352 992,84	-5.85
61220000 REDEVANCES CRÉDIT-BAIL MOBILIER	80 894,59	75 104,47	7.71
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	73 738,17	75 666,61	-2.55
61354000 LOCATIONS DIVERSES	118 813,10	141 594,67	-16.09
61550000 ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERS	259 341,82	265 996,31	-2.5
61560000 MAINTENANCE	72 195,40	73 354,92	-1.58
61610000 PRIMES D'ASS AUTRES QUE JOUEURS	84 033,52	82 526,36	1.83
61660000 PRIMES ASSURANCES JOUEURS	11 486,80	7 886,69	45.65
61810000 DOCUMENTATION GÉNÉRALE	39 679,39	37 805,35	4.96
62110000 PERSONNEL INTÉRIMAIRE	71 482,33	128 023,22	-44.16
62160000 FRAIS SCOLARISATION ASSOCAT AJA FOO	247,46	2 919,82	-91.52
62210000 COMMISSIONS VERSEES S/CONT PUBLICIT	45 567,35	51 782,31	-12
62220000 COMMISSIONS ET COURTAGES SUR VENTES	378,10	268,70	40.71
62250000 RÉMUNÉRATIONS D'AFFACTURAGE	193 619,11	0,00	NS
62260000 HONORAIRES	2 238 003,94	1 242 775,01	80.08
62260100 HONORAIRES SECURITE	127 754,85	180 161,70	-29.09
62260200 HONORAIRES AIDE A LA SCOLARITE	16 000,00	0,00	NS
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	37,13	0,00	NS
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	207 654,65	200 121,83	3.76
62380000 DIVERS (POURBOIRES, DONS COURANTS)	650,00	2 490,00	-73.9
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	2 281,25	2 056,20	10.94
62510000 VOY DEPL NON JOUEURS	139 249,62	187 902,55	-25.89
62511000 VOY DEPL JOUEURS	46 905,98	59 174,86	-20.73
62520000 DEPL EQUIPE A EXTERIEUR	250 993,13	342 135,12	-26.64
62520100 DEPL EQ A D1 CHAMP DOMICILE ET EURO	62 970,30	81 924,68	-23.14
62520200 DEPL EQ A C.LIG DOMICILE	2 624,40	8 174,00	-67.89
62521000 DEPL EQUIPE B EXTERIEUR	13 082,10	33 699,02	-61.18
62521106 DEPL EQUIPE B CFA 1 DOMICILE	4 275,00	0,00	NS
62523000 DEPL U 19 NAT EXT (-18 ET -17 NAT)	18 928,50	23 527,30	-19.55
62523100 DEPL U 18R EXTERIEUR	0,00	14 285,65	-100
62524000 DEPL U 17 NAT EXT (-15 ET -16 NAT)	21 071,41	31 719,80	-33.57
62525100 DEPL U 15 INTERLIG EXT (-14 FEDERAU	6 423,10	20 697,35	-68.97
62527000 DEPL GAMBARDILLA EXTERIEUR	1 410,00	4 415,40	-68.07
62528000 DEPL TOURNOIS JEUNES EXTERIEUR	1 563,64	1 528,22	2.32
62528406 DEPL TOURNOI U 14 SOUS CONTRAT	110,40	0,00	NS
62529000 DEPL AUT EQUIP MATC AMIC EXTERIEUR	9 098,69	10 297,05	-11.64
62529100 SEJOUR+DEPL CL MATCHS AMIC DOMICILE	0,00	25,08	-100
62529106 SEJOUR+DEPL CL MATCHS AMIC DOMICILE	4 135,05	0,00	NS
62529200 DEPL MATCH AMICAUX U19NX EXTERIEUR	0,00	1 766,25	-100
62529500 DEPL EQ FEMININE CHPT EXT	5 517,82	670,61	722.81
62530000 STAG PREP RECUPERAT A D1 CHAMPIONNA	179,00	59 489,62	-99.7
62540000 FRAIS DE DEMENAGEMENT AUTRES	38 235,21	37 950,00	0.75
62570000 RÉCEPTIONS	62 028,15	59 202,16	4.77
62610000 FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	29 804,50	26 347,66	13.12
62620000 TELEPHONE, FAX, TELEX	44 445,22	39 844,96	11.55

AJ Auxerre

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 (Bilan)

Compte de résultat		30/06/2020	30/06/2019	%
62720000	COMMISSIONS SUR EMPRUNTS	24 554,62	485,00	NS
62780000	PRESTATIONS DE SERVICES BANCAIRES	13 243,05	21 413,04	-38.15
62820100	FR ARB DELEGUE CHAMP EQUIPE A	4 145,41	4 771,77	-13.13
62820300	FR.ARB DELEGUE C.LIGUE EQUIPE A	257,94	485,96	-46.92
62820400	FR.ARB MATCH AMICAL EQ A DOMICILE	5 075,00	2 124,40	138.89
62830000	FRAIS DE POLICE	24 350,00	44 497,60	-45.28
62840000	FRAIS DE RECRUTEMENT DE PERSONNEL	4 152,00	5 372,00	-22.71
62840006	FRAIS BILLETTERIE CARTES ABONNEMENTS	13 575,00	0,00	NS
62850000	FRAIS D'ORGANISATIONS DIVERS	11 867,96	58 259,45	-79.63
62860000	COT LFP CHAMP ET LEVER RIDEAU	23 943,38	23 536,23	1.73
62860100	FRAIS DE DOSSIER LFP	850,00	0,00	NS
62870100	AUTRES COTISATIONS FFF	37 280,00	37 375,00	-0.25
62880000	COTISATIONS	8 090,65	15 381,23	-47.4
62890000	COTISATION UCPF	7 623,00	7 623,00	
62900000	R.R.R. OBTENUS S/AUTRES SCES EXTER.	-756,70	-1 083,11	-30.14
Impôts, taxes et versements assimilés		585 482,96	445 793,15	31.34
63330000	FORMATION CONTINUE (ORGANISME)	124 810,41	115 593,27	7.97
63340000	EFFORT DE CONSTRUCTION	41 043,98	46 037,03	-10.85
63350000	TAXE D'APPRENTISSAGE (VERST LIBÉR.)	24 751,25	31 403,89	-21.18
63380000	AUTRES TAXES VERSÉES ORGANISMES	4 734,16	4 189,12	13.01
63511000	TAXE PROFESSIONNELLE	295 625,00	173 579,00	70.31
63512000	TAXES FONCIÈRES	52 304,00	21 565,00	142.54
63513000	AUTRES IMPÔTS LOCAUX	274,00	854,16	-67.92
63513030	CONTRIB S/ACTIV PRIVEE SECURITE CTR	101,57	0,00	NS
63514000	TAXES SUR LES VÉHICULES SOCIÉTÉS	19 473,00	19 975,00	-2.51
63540000	DROITS ENREGISTREMENTS	9 199,41	13 654,66	-32.63
63780000	TAXES DIVERSES	8 463,65	18 942,02	-55.32
63780030	TAXES DIVERSES AU CENTRE	4 702,53	0,00	NS
Salaires et traitements		9 865 014,88	9 946 851,77	-0.82
64111000	SALAIRES JOUEURS PROFESS	5 111 422,45	4 884 390,95	4.65
64111200	SALAIRES JOUEURS STAGIAIRES	123 255,28	210 182,09	-41.36
64111300	SALAIRE JOUEURS ASPIRANTS	130 030,01	105 594,18	23.14
64111400	SALAIRES JOUEURS NLS	52 933,35	95 063,18	-44.32
64111500	SALAIRES JOUEURS ELITE	63 862,66	18 973,26	236.59
64112000	SALAIRES ENTRAINEURS	1 310 752,77	1 068 497,05	22.67
64112100	SALAIR ENCADR TECHNIQ-RECRUT	429 878,71	381 555,84	12.66
64113000	SALAIRES SECURITE	16 637,00	23 088,77	-27.94
64114000	SALAIRES CAISSIERS BILLETTERIE	4 008,00	14 121,29	-71.62
64115000	SALAIRES EMPLOYES DE MATCHES	0,00	30 282,70	-100
64116000	SALAIRES ADMINISTRATIFS	590 760,11	553 181,46	6.79
64116100	SALAIRES AUTRES EMPLOYES	269 092,19	303 153,77	-11.24
64116200	SALAIRE REST-HEBERG CENTRE	78 617,00	69 048,01	13.86
64116220	SALAIRES EMPLOYES P/ORG	242 815,61	0,00	NS
64116300	SALAIRES EMPLOYES P/ORG	0,00	285 020,30	-100
64117000	SALAIRES COMMERCIAUX	80 442,72	74 441,01	8.06
64118000	SALAIRES DES MEDICAUX	327 504,44	312 117,49	4.93
64121000	C.PAYES JOUEURS PROFESSIONNELS	951,44	5 485,23	-82.65
64121200	C.PAYES JOUEURS STAGIAIRES	-1 756,08	-779,51	125.28
64121300	C.PAYES JOUEURS ASPIRANTS	703,16	1 910,15	-63.19
64121400	C.PAYES JOUEURS NLS	441,14	0,00	NS
64122000	CP ENTRAINEURS PREPARATEURS	9 585,27	8 569,04	11.86
64122100	CP ENCADRE TECHNIQUE- RECRUT	25 983,03	39 106,74	-33.56
64123000	C.PAYES SECURITE	1 855,14	-9 607,04	-119.31
64124000	C.PAYES BILLETTERIE/CAISSIERS	400,98	1 468,63	-72.7
64125000	CP EMPLOYES DE MATCHES	0,00	2 694,54	-100
64126000	CP ADMINISTRATIFS	56 067,62	70 530,15	-20.51
64126100	CONGES PAYES AUTRES EMPLOYES	25 281,87	23 190,39	9.02
64126200	CP REST-HEBERG CENTRE	8 348,26	44 937,34	-81.42
64126220	CP EMPLOYES P/ORG	30 714,07	0,00	NS
64127000	CONGES PAYES COMMERCIAUX	7 102,53	9 626,44	-26.22
64128000	C.PAYES MEDICAUX	17 176,68	9 282,55	85.04
64131000	A.N. JOUEURS PRO	228 753,66	240 639,89	-4.94
64131200	A.N. JOUEURS STAGIAIRES	1 922,50	14 028,57	-86.3
64131300	A.N.JOUEUR ASPIRANT	1 308,67	1 777,59	-26.38
64131400	A.N. JOUEURS NLS	0,00	3 345,37	-100

AJ Auxerre

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 (Bilan)

Compte de résultat		30/06/2020	30/06/2019	%
64131500	A.N.JOUEURS ELITE	2 927,99	1 460,65	100.46
64132000	A.N. ENTRAINEURS	3 521,52	2 968,11	18.65
64136000	AN ADMINISTRATIFS	4 302,00	4 302,00	
64136100	A.N AUTRES EMPLOYES	3 464,10	3 700,80	-6.4
64136200	AN REST-HEBERG CENTRE	7 089,10	5 839,10	21.41
64140000	INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	-718 474,99	0,00	NS
64141000	PRIME COMPETIT JOUEUR PROFES	179 518,00	173 961,00	3.19
64141200	PRIME COMPET JOUEUR STAGIAIRE	14 200,00	24 223,00	-41.38
64141300	PRIME COMPET JOUEUR ASPIRANT	2 100,00	2 050,00	2.44
64141400	PRIME COMPET JOUEURS NLS	4 450,00	2 600,00	71.15
64141500	PRIME COMPET JOUEURS ELITES	0,00	5 262,00	-100
64141501	PRIME COMPET JOUEURS ELITES	12 914,00	0,00	NS
64142000	PRIME COMPET ENTRAINEUR	76 408,00	45 298,00	68.68
64142030	PRIME COMPETITION ENTRAINEUR CENTRE	12 898,00	0,00	NS
64142100	PRIME COMPETIT ENCAD TECH+RECRUT	0,00	17 493,00	-100
64142101	PRIME COMPETIT ENCAD TECH+RECRUT	12 464,00	0,00	NS
64146100	PRIME COMPETITION AUTRES EMPLOYES	0,00	5 152,00	-100
64148000	PRIME COMPETITION MEDICAL PRO	0,00	942,00	-100
64148020	PRIME COMPETITION MEDICAL PRO	4 168,00	0,00	NS
64151000	PRIME EXCEPT JOUEUR PROFES	564 200,00	505 460,00	11.62
64151200	PRIME EXCEPT JOUEUR STAGIAIRE	0,00	10 943,62	-100
64151300	PRIME EXCEPT JOUEUR ASPIRANT	3 360,00	4 144,00	-18.92
64151400	PRIME EXCEPT JOUEURS NLS	13 250,00	0,00	NS
64151500	PRIME EXCEPT JOUEURS ELITES	8 000,00	0,00	NS
64152000	PRIMES EXCEP ENTRAINEUR	59 382,21	61 089,51	-2.79
64152100	PRIME ENCAD TECHNIQ-RECRUT	87 153,86	24 487,07	255.92
64153000	PRIMES SECURITE	1 712,00	2 675,00	-36
64154000	PRIMES BILLETTERIE	4,22	637,44	-99.34
64156000	PRIMES ADMINISTRATIFS	204 555,00	110 600,00	84.95
64156100	PRIMES AUTRES EMPLOYES	5 797,00	16 094,00	-63.98
64156200	PRIMES REST-HEBERG CENTRE	0,00	5 810,00	-100
64156220	PRIMES EMPLOYES P/ORG	4 541,27	0,00	NS
64157000	PRIMES COMMERCIAUX	4 310,67	2 933,15	46.96
64158000	PRIMES MEDICAUX	28 200,00	11 808,90	138.8
64158030	PRIMES MEDICAUX CENTRE	11 746,69	0,00	NS
Charges sociales		3 795 258,95	4 000 829,01	-5.14
64510000	COTISATIONS À L'URSSAF	2 859 623,37	2 946 163,15	-2.94
64520000	COTISATIONS AUX MUTUELLES	13 057,41	11 626,74	12.3
64531000	RETRAITE MEDERIC	768 224,62	650 539,67	18.09
64533000	RETRAITE CADRE AUDIENS	0,00	78 873,89	-100
64540000	COTISATIONS AUX ASSEDIC	-1 260,00	151 499,58	-100.83
64560000	PREVOYANCE LFP JOUEURS	76 264,89	88 786,40	-14.1
64570000	PREVOY CADRES VIAPI	17 546,61	16 212,47	8.23
64570100	AUTRES CHARGES CONGES PAYES	-1 376,53	15 942,63	-108.63
64570200	AG2R PREVOY NON CADRES	4 579,31	4 755,26	-3.7
64570400	AGF PREVOY JOUEURS-ENT	11 687,62	17 817,11	-34.4
64700000	AUTRES CHARGES SOCIALES	18 956,00	20 758,00	-8.68
64720000	COMITÉ D'ENTREPRISE	5 398,84	8 887,49	-39.25
64750000	MÉDECINE DU TRAVAIL ET PHARMACIE	11 837,02	13 639,99	-13.22
64810000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	10 719,79	6 020,63	78.05
64910000	CICE	0,00	-30 694,00	-100
Dot. amort. sur immobilisations		2 387 653,62	2 072 366,09	15.21
68111100	DOT AMORT IMMOB INCORP IND MUTATION	1 255 393,00	954 453,74	31.53
68112000	DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOREL.	1 132 260,62	1 117 912,35	1.28
Dot. prov. sur immobilisations		587 261,59	0,00	NS
68161000	DOT. PROV. S/IMMOBIL. INCORPOREL.	202 897,59	0,00	NS
68161050	DOT PRV DEP IMMO INCOR IND MUTATION	384 364,00	0,00	NS
Dot. prov. sur actif circulant		17 708,68	10 014,99	76.82
68173000	DOT. PROV. DÉPRÉC. STOCKS EN-COURS	17 708,68	10 014,99	76.82

AJ Auxerre

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 (Bilan)

Compte de résultat	30/06/2020	30/06/2019	%
Autres charges d'exploitation	1 117 726,45	983 680,82	13.63
65120000 REDEVANCES ASSOCIATION	410 000,00	410 000,00	
65130000 REDEVANCES ECOLE DE FOOT	415 237,49	283 162,31	46.64
65720000 INDEMNITE DE FORMATION	133 125,00	152 500,00	-12.7
65740000 IND MUTATION TEMPORAIRE	0,00	51 300,00	-100
65755000 INDEMNITE DE SOLIDARITE	34 914,40	7 956,61	338.81
65810200 INDEMNITES DE STAGE CENTRE	13 114,51	22 441,61	-41.56
67258000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEUR	111 335,05	56 320,29	97.68
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>24 990 596,13</i>	<i>23 366 451,62</i>	
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>-138 071,36</i>	<i>-6 395 486,80</i>	
Autres intérêts et produits assimilés	3 559,69	11 453,27	-68.92
76810000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	3 559,69	11 453,27	-68.92
Reprises sur prov. et transferts de charges	0,00	1 000,00	-100
78650000 REPRIS.S/PROV.RISQUES FINANCIERS	0,00	1 000,00	-100
Différences positives de change	116,67	2,18	NS
76610000 GAINS DE CHANGE	116,67	2,18	NS
<i>Produits financiers</i>	<i>3 676,36</i>	<i>12 455,45</i>	
Intérêts et charges assimilées	5 761,97	10 091,61	-42.9
66110000 INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTES	5 646,47	10 091,61	-44.05
66180000 INTÉRÊTS DES AUTRES DETTES	115,50	0,00	NS
Différences négatives de change	68,51	645,06	-89.38
66610000 PERTE DE CHANGE	68,51	645,06	-89.38
<i>Charges financières</i>	<i>5 830,48</i>	<i>10 736,67</i>	
<i>Résultat financier</i>	<i>-2 154,12</i>	<i>1 718,78</i>	
Résultat courant	-140 225,48	-6 393 768,02	
Produits exceptionnels op. gestion	735 615,59	119 124,33	517.52
77100000 PRODUITS EXCEPT. S/OPÉR. GESTION	735 615,59	119 124,33	517.52
Produits exceptionnels op. capital	720 255,34	435 687,08	65.31
77510000 PROD CESSION INDEMNITE MUTATION HT	0,00	75 000,00	-100
77511000 PROD CESSION INDEMNITE MUTATION	350 000,00	0,00	NS
77520000 PROD CESS IMMOB CORPORELLES	0,00	11 921,16	-100
77700000 QUOTE-PART DES SUBVENTIONS VIRÉES	370 255,34	348 765,92	6.16
Reprise sur prov. et transferts de charges	0,00	1 214 325,00	-100
78750000 REPRIS.S/PROV.RISQUES CHARGES EXCEP	0,00	1 214 325,00	-100
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>1 455 870,93</i>	<i>1 769 136,41</i>	
Charges exceptionnelles op. gestion	160 476,91	1 767 179,02	-90.92
67120000 PÉNALITÉS ET AMENDES	2 597,16	945,00	174.83
67150000 SUBVENTIONS ACCORDÉES	88 193,00	88 686,94	-0.56
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPT. DE GESTION	69 686,75	1 677 547,08	-95.85

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 (Bilan)

Page : 20 / 66

Annexe



SAS AJ Auxerre

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 30/06/2020

Table des matières

1.1.	Evénements principaux	3
1.1.1.	Performance sportive	3
1.1.2.	Effet du Covid-19	3
1.2.	Evénements post clôture	4
1.3.	Principes, règles et méthodes comptables	4
2.1.	Actif	4
2.1.1.	Immobilisations incorporelles	4
2.1.2.	Opérations liées aux transferts.....	4
2.1.3.	Amortissement des indemnités de transfert.....	5
2.1.4.	Dépréciation des indemnités de transfert.....	5
2.1.5.	Fonds de commerce	6
2.1.6.	Autres immobilisations incorporelles.....	6
2.1.7.	Immobilisations corporelles	6
2.1.8.	Amortissements.....	6
2.1.8.1.	Principaux mouvements de l'exercice	7
2.1.9.	Immobilisations financières.....	7
2.1.10.	Stocks	8
2.1.10.1.	Stocks de produits achetés.....	8
2.1.11.	Produits à recevoir	9
2.1.12.	Créances	10
2.1.13.	Charges constatées d'avance	10
2.2.	Passif	11
2.2.1.	Capitaux propres	11
2.2.1.1.	Tableau de variation des capitaux propres.....	11
2.2.1.2.	Subventions d'investissement.....	11
2.2.1.3.	Provisions pour risques et charges	12
2.2.1.4.	Synthèse des principaux litiges.....	12
2.2.2.	Produits constatés d'avance.....	12
2.2.3.	Dettes financières et autres dettes	13
2.2.4.	Charges à payer	14
3.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité.....	14
3.2.	Détail des autres produits	15
3.3.	Résultat exceptionnel.....	16
5.1.	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits.....	17
5.2.	Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées	17
5.1.	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	17
5.1.	Engagements financiers donnés et reçus.....	18

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

1.1.1. Performance sportive

Le club a terminé à la 11ème place du Championnat de France de Ligue 2.

En Coupe de la Ligue, le club a été éliminé au 1^{er} tour.

En Coupe de France, le club a été éliminé au 7ème tour.

1.1.2. Effet du Covid-19

- L'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire en France au cours du mois de mars 2020 a eu pour effet l'arrêt du championnat de Ligue 2 à l'issue de la 28ème journée. Les principaux impacts sur les revenus sont les suivants :
 - Perte sur les revenus issus des droits audiovisuels du fait des matchs non joués à hauteur de 735 K€. Cette perte a cependant été compensée par le versement par la LFP d'une aide exceptionnelle équivalente au manque à gagner ;
 - Absence de recettes billetterie sur les matchs n'ayant pu être disputés (5 matchs)
 - Avoirs à établir comptabilisés sur des prestations de sponsoring / hospitalités non honorés et sur les abonnements déjà encaissés (631 K€ au global). En compensation, des économies de charges ont été réalisés notamment sur les frais de déplacements des équipes, les frais d'organisation de matchs et certains services extérieurs (loyer du stade, honoraires médicaux,...).
- La société a eu recours à des mesures de soutien :
 - Recours au chômage partiel sur la période mars à juin : des allocations de chômage partiel ont été versées. Elles ont fait l'objet d'une prise en charge par l'Etat à hauteur de 718 K€.
 - Souscription d'un PGE à hauteur de 1 000 K€.

1.2. Evénements post clôture

- Depuis le début de la saison 20-21, l'accueil du public dans le stade était limité à 5 000 personnes. Suite à la décision de re-confinement national à partir du 29 octobre, le maintien des différentes compétitions professionnelles est assuré. Les matchs sont cependant disputés à huis clos pour une durée d'au moins quatre semaines. Cette décision est de nature à impacter les revenus du club, notamment ceux relatifs aux recettes de billetterie et revenus liés aux hospitalités. A la date d'arrêt des comptes des états financiers, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son activité.

1.3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Opérations liées aux transferts

La société comptabilise les opérations de transfert à la date de signature du contrat de mutation dans la mesure où les joueurs sont à la disposition du club à cette date. Ne sont constatés en comptabilité à la date de clôture que les contrats ayant fait l'objet d'une homologation par la ligue de Football Professionnel antérieurement à la date de clôture de l'exercice.

2.1.3. Amortissement des indemnités de transfert

Conformément à la réglementation en vigueur (Avis n°2004-12 du 23 juin 2004 du Conseil National de la Comptabilité), les indemnités de transfert sont considérées comme un droit contractuel et comptabilisées à l'actif du bilan. Les indemnités sont amorties sur la durée du contrat et au maximum sur 5 ans.

La société a considéré que les cessions sont des opérations :

- liées à l'activité et à l'exploitation courante lorsque le joueur a été formé au club
- de cession d'immobilisation lorsque le joueur a été antérieurement acquis par le club

En conséquence, les indemnités de mutation perçues par la société lors de la cession sont comptabilisées :

- dans le 1er cas au compte « 757 » en produits d'exploitation
- dans le second cas au compte « 775 » en produits exceptionnels, sur lesquels viennent en déduction au compte « 675 » les valeurs nettes comptables des droits versés à l'origine.

2.1.4. Dépréciation des indemnités de transfert

En application des dispositions de l'article 322-5 du règlement susvisé, la société doit apprécier à chaque clôture des comptes, « s'il existe un indice quelconque montrant que l'immobilisation a pu perdre notablement de sa valeur ». Les contrats joueurs font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il apparaît des signes de pertes de valeur.

Une dépréciation complémentaire peut alors être constatée pour tenir compte de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. Celle-ci tient compte de la valeur de marché estimée par les équipes techniques, de la valeur probable de cession et les perspectives d'évolution du joueur. Ce test est effectué une fois par an lors de l'arrêté des comptes annuels.

Au sein de l'exercice, 587 K€ ont été comptabilisés en guise de dépréciations relatives aux joueurs de l'effectif professionnel.

2.1.5. Fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles comprennent l'apport de l'association fait à la SAS en 2001 afin d'exercer l'activité « football professionnel ». La valeur brute de cet apport est de 3 810 K€ et est déprécié à hauteur de 1 429 K€. Aucune dépréciation complémentaire n'est comptabilisée au cours de l'exercice.

2.1.6. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.8. Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	2 à 40 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

2.1.8.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains		26 289		
Constructions et installations générales		209 579	-138 951	29 238
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	92 660	-	44 292
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	6 908	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	13 040	-2 074	11 118
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	699 668	145 174	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.9. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	9 625	-	75

2.1.10. Stocks

2.1.10.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport et accessoires.

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks boutiques	262 803	28 230	234 573
TOTAL			234 573

La méthode de dépréciation des stocks est la suivante :

- Stocks relatifs à la saison 2020/2021 : aucune dépréciation
- Stocks relatifs à la saison 2019/2020 : aucune dépréciation
- Stocks relatifs à la saison 2018/2019 : dépréciation à 50 %
- Stocks antérieurs à la saison 2017/2018 : dépréciation à 100 %

2.1.11. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	3 094
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	992 835
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	7 805
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	1 003 734

2.1.12. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		13 836	-	13 836
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		9 703 298	9 703 298	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		10 652	10 652	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 112	2 112	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	68 532	68 532	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	130 181	130 181	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	482 083	482 083	-
	Groupes et associés		-	-	-
Débiteur divers		14 000	14 000	-	
Charges constatées d'avance		271 340	271 340	-	
TOTAL			10 696 032	10 682 197	13 836

2.1.13. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avances s'élèvent à 271 k€.

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	24 755 730	-	-	24 755 730
Primes, réserves et écarts	19 896 321	-	-	19 896 321
Report à nouveau	-37 103 775	-	6 450 960	-43 554 735
Résultat	-6 450 960	987 005	-6 450 960	987 005
Subventions d'investissement	4 212 829	-	216 655	3 996 174
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 310 145	987 005	216 655	6 080 495

Le capital est composé de 4 125 955 actions de 6 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.1.2. Subventions d'investissement

Les subventions sont reprises au compte de résultat (produits exceptionnels) au rythme de l'amortissement pratiqué pour chacun des biens subventionnés :

- Subvention Equipement Région pour 2 219 197 € (amortissement linéaire) ;
- Subvention Equipement Département pour 2 279 058 € (amortissement linéaire) ;
- Subvention Equipement Communes pour 2 279 058 € (amortissement linéaire) ;
- Subvention Equipement Collectivités publiques pour 136 900€ (amortissement linéaire).

2.2.1.3. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	284 100	-	-	284 100
TOTAL	284 100	-	-	284 100

2.2.1.4. Synthèse des principaux litiges

Litiges prud'homaux :

Le montant des provisions sur litiges prud'homaux s'élève à 273 K€ dont 0 k€ constitué au cours de l'exercice.

Litiges en cours :

Le montant des provisions sur les autres litiges s'élève à 11 K€.

2.2.2. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avances s'élèvent à 3 K€.

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine				-
- A + d'1 à l'origine	1 528 133	149 995	1 378 137	-
Emprunts et dettes financières Divers	3 704	3 704	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	3 484 863	3 484 863	-	-
Personnel et comptes rattachés	435 883	435 883	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	1 444 040	1 444 040	-	-
Impôts sur les bénéfices	3 815	3 815	-	-
TVA	1 733 669	1 733 669	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	508 460	508 460	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	24 588	24 588	-	-
Groupe et associés	10 500 002	10 500 002	-	-
Autres dettes	693 210	693 210	-	-
Produits constatés d'avance	3 000	3 000	-	-
TOTAL	20 363 367	18 985 230	1 378 137	-

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	1 820 842
RRR à accorder, avoirs à établir	675 490
Participation des salariés	-
Personnel	410 428
Sécurité sociale	162 248
Autres charges fiscales	284 736
Divers	-
TOTAL	3 353 743

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	367 835	-	367 835
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	6 160 368	-	6 160 368
Chiffre d'affaires net	6 528 203	-	6 528 203

Secteur d'activité / Marché géographique	Montant
Droits TV – LFP – FFF	4 257 382
Recettes de match	337 264
Sponsors publicité	1 565 723
Recettes boutiques	367 835
Total	6 528 203

3.2. Détail des autres produits

Secteur d'activité / Marché géographique	Montant
Indemnités mutation joueurs reçues	15 158 325
Indemnités solidarités	1 747 229
Indemnités de formation reçues	20 000
Dotation coupe de France	22 500
Redevances, concessions, licences, marques	103 894
Avantages en nature	256 347
Produits sur exercices antérieurs	379 114
Divers	34 476
Total	17 721 885

3.3. Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels :

-	Quote-part de subventions virées au compte de résultat	370 255
-	Produits de cessions d'indemnité de mutation	350 000
-	Produits de cessions d'immobilisations corporelles	0
-	Reprises sur provisions pour risques et charges	0
-	Reprise sur provision pour dépréciations	0
-	Aide exceptionnel LFP	735 486
-	Divers	<u>129</u>
TOTAL		1 455 870

Charges exceptionnelles :

-	Subventions accordées	88 193
-	Pénalités et amendes	2 597
-	VNC sur indemnités de mutation	150 978
-	VNC autres immobilisations	13 370
-	Dotations aux provisions pour risques et charges	0
-	Dotations aux dépréciations des immobilisations	0
-	Autres	<u>69 687</u>
TOTAL		324 825

4. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		-140 225	1 131 046
Impôts :	Au taux de 28%	-	- 3 185
	Sur PVLT	-	-
Résultat après impôts		-140 225	1 127 861

5. Autres informations

5.1. Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	22 500
Au titre d'autres prestations	
Total	22 500

5.2. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

La SAS AJA Football a versé à l'Association AJA Football la somme de 410 K€ HT au titre de la mise à disposition des différents éléments incorporels et de l'utilisation des droits appartenant à l'Association.

La SAS AJA Football a également versé à l'Association pour cette saison la somme de 60 K€ HT pour la location des bâtiments et terrains dédiées à l'activité du Centre de Formation.

La SAS AJA Football a versé à Ecole Auxerre Football pour cette saison la somme de 200 K€ HT au titre des frais de scolarité engager par l'Association.

Au 30 juin 2020, la SAS AJ Auxerre détient sur l'Association AJA une dette de 278 K€ TTC et une créance de 1 K€ TTC vis-à-vis de l'Association AJ Auxerre.

La SAS AJA Football a enregistré une charge de 415 K€ HT au titre de sa participation aux frais de scolarité engagés par l'association Ecole AJA Football.

5.3. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

La SAS AJ Auxerre ne provisionne pas d'indemnités de départ à la retraite du fait de l'âge de ses salariés.

5.4. Engagements financiers donnés et reçus

La société a reçu des engagements sur des joueurs vendus portant sur la perception d'une quote-part de l'indemnité de transfert future ou de la plus-value future qui sera dégagée lors de la revente de ces joueurs.

Les engagements reçus sont répertoriés mais leurs montants ne peuvent être quantifiés à la date d'arrêté des comptes annuels.

La société a reçu des engagements sur des joueurs vendus portant sur la perception d'une quote-part de l'indemnité de transfert future ou de la plus-value future qui sera dégagée lors de la revente de ces joueurs.

Nantissement de compte pour 225 k€ suite au nouvel emprunt souscrit sur l'exercice précédent.

Déclaration et liasse fiscale





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072019	et clos le	30062020
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS AJ Auxerre	
SIRET	4 3 4 3 8 6 4 7 0 0 0 0 1 8
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
Route de Vaux	
89000 Auxerre	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Activités de clubs de sports	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	0	Bénéfice imposable à 28%	13445	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée	X	Sage
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:	
KPMG 2 Avenue Gambetta 92066 LA DEFENSE CEDEX		
Tél:	Tél:	
OGA/OMGA ou Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu: Auxerre	
	Qualité et nom du signataire: Francis Graille - Président	
	Signature:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

SAS AJ Auxerre

30062020

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)	

I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
---	--

[illegible]

J	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AJ Auxerre</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>															
Adresse de l'entreprise <u>Route de Vaux 89000 Auxerre</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>															
Numéro SIRET * <table><tr><td>4</td><td>3</td><td>4</td><td>3</td><td>8</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td></tr></table>		4	3	4	3	8	6	4	7	0	0	0	0	1	8	Néant ☐ *	
4	3	4	3	8	6	4	7	0	0	0	0	1	8				
		Exercice N clos le, <u>31 01 2020</u>															
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3													
Capital souscrit non appelé (I)		AA															
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC													
		Frais de développement *	CX	CQ													
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	124949	25698											
		Fonds commercial (1)	AH	AI													
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	3461597	2866671											
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM													
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	1815215	1608369											
		Constructions	AP	AQ	12400354	7662353											
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	777663	203613											
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	617947	114850											
		Immobilisations en cours	AV	AW		598027											
		Avances et acomptes	AX	AY													
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT													
		Autres participations	CU	CV													
		Créances rattachées à des participations	BB	BC													
		Autres titres immobilisés	BD	BE													
		Prêts	BF	BG													
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		13835											
TOTAL (II)		BJ	BK	19197727	13093418												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM													
		En cours de production de biens	BN	BO													
		En cours de production de services	BP	BQ													
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS													
		Marchandises	BT	BU	28230	234572											
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		600000											
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		9703298											
		Autres créances (3)	BZ	CA		707559											
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC													
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE		450096											
		Disponibilités	CF	CG		1667677											
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		271339											
TOTAL (III)		CJ	CK	28230	13634544												
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW															
Primes de remboursement des obligations (V)		CM															
Écarts de conversion actif * (VI)		CN															
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	19225958	26727962												
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR											
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :													

Désignation de l'entreprise		SAS AJ Auxerre		Néant ☐ *	
			Exercice N 30062020		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....24755730..)		DA	24755730	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK))		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1064000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1))		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ))		DG	18832321	
	Report à nouveau		DH	-43554735	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	987005	
	Subventions d'investissement		DJ	3996174	
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	6080495	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	284100	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	284100	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1528132	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI))		DV	10503707	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3484863	
	Dettes fiscales et sociales		DY	4125866	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	24587	
	Autres dettes		EA	693209	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	3000	
TOTAL (IV)		EC	20363367		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	26727962		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	20213372
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre							Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	367835	FB		FC	367835	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	6160368	FH		FI	6160368	
	Chiffres d'affaires nets *		EJ	6528203	FK		FL	6528203	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	549589	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	52846	
	Autres produits (1) (11)						FQ	17721885	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	24852524	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	174703	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	135496	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	6324289	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	585482	
	Salaires et traitements *						FY	9865014	
	Charges sociales (10)						FZ	3795258	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	2387653
			- dotations aux provisions					GB	587261
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	17708
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1117726	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	24990596	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	-138071	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3559	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	116	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	3676	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5761	
	Différences négatives de change						GS	68	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	5830	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV	-2154	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)							GW	-140225	

Désignation de l'entreprise SAS AJ Auxerre										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	735615	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB	720255	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	1455870	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	160476	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF	164348	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	324825	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI	1131045
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	3815
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	26312072
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	25325066
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	987005
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)							HY	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier							HP	80894
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)								HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1H	111335
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1J	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1K	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								HX	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RC	
	(9)	Dont transferts de charges								RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								A1	52846
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :								A4	
		facultatifs		A6	obligatoires		A9				
		dont cotisations facultatives Madelin		A7							
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8							
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :								Exercice N	
		Détail en annexe								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N	
	Détail en annexe								Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre

Exercice N, clos le : 30062020

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	160476
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	164348
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	324825
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	735615
Produits des cessions d'éléments d'actif	350000
Subventions d'investissement virées au résultat	370255
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	1455870
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	111335
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	111335
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	379113
Produits financiers	
TOTAL	379113

Désignation de l'entreprise SAS AJ Auxerre										30062020		Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	7161719	KE		KF	1005889		
CORP	Terrains					KG	3397296	KH		KI	26289		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	6735838	KK		KL	109811		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	13007665	KQ		KR	99768	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	932908	KT		KU	92660		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	216852	KW		KX	6908		
		Matériel de transport *				KY	147267	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	357774	LC		LD	13040		
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	43533	LI		IJ	699667		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	24839136	LO		LP	1048145		
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
		Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	4285	1U		1V	9625			
TOTAL IV					LQ	4285	LR		IS	9625			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	32005141	ØH		ØJ	2063660			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
		par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	1688693	LW	6478916		
CORP	Terrains					IP		LX		LY	3423585		
	Constructions	Sur sol propre			IQ	-108703	MA		MB	6954352	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS	-30248	MG	29328	MH	13108354		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	44292	MK	981276		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN	223760		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	147267		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	-2074	MS	11118	MT	361769		
	Emballages récupérables et divers*					IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours					MY	145174	MZ		NA	598027		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY	4147	NG	84739	NH	25798394			
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7			
	Autres participations					IØ		ØX		ØY			
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C			
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	75	2F	13835		
	TOTAL IV					I3		NJ	75	NK	13835		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	4147	ØK	1773507	ØL	32291146	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	SAS AJ Auxerre	30062020	Néant ☐ *
-----------------------------	----------------	----------	----------------------------------

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *
----------------	--

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1844539	PF	1263460	PG	1537715	PH	1570285
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI	1642030	PJ	173185	PK		PL	1815215
Constructions	Sur sol propre	PM	4349779	PN	163558	PO		PQ	4513338
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	7239954	PW	664525	PX	17464	PY	7887015
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	753261	QA	68693	QB	44292	QC	777663
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	205764	QE	4435	QF		QG	210200
	Matériel de transport	QH	48825	QI	32877	QJ		QK	81703
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	318740	QM	16915	QN	9612	QO	326044
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	14558357	QV	1124192	QW	71369	QX	15611180
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	16402896	ØP	2387653	ØQ	1609084	ØR	17181466

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES
----------------	---

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C	
----------------	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS AJ Auxerre</u>		30062020		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DÉTAIL DES AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
--	--

SAS AJ Auxerre

30062020

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre				30062020		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	13835	UV		UW	13835			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	9703298		9703298					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	10651		10651					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2112		2112					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	68532		68532					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	130181		130181					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	482082		482082					
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	13999		13999					
	Charges constatées d'avance		VS	271339		271339					
	TOTAUX			VT	10696032	VU	10682197	VV	13835		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	528132		378137		149995				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1000000		1000000						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3705		3705						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3484863		3484863						
Personnel et comptes rattachés		8C	435882		435882						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1444039		1444039						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	3815		3815						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1733669		1733669						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	508460		508460						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	24587		24587						
Groupe et associés (2)		VI	10500002		10500002						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	693209		693209						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	3000		3000						
TOTAUX			VY	20363367	VZ	20213372		149995			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1000000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	260629	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise SAS AJ Auxerre										Exercice N clos le			
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ☐ ET ☐ Néant ☐ *										13 01 01 2020			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	987005
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)										WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)										WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option										RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)										WI		
	Amendes et pénalités										WJ	16597	
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *										XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)										I7	3815	
	Quote-part										WL		
Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE										L7			
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI										K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme										I8		
	{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)										ZN		
	{ - imposées au taux de 0 %										WN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*										WO		
{ Plus-values nettes à court terme													
{ Plus-values soumises au régime des fusions													
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										SU			
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)										SW			
Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)										M8			
Zone d'entreprises* (activité exonérée)													
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro													
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR	1026890		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)										WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme										WV		
	{ - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WH		
	{ - imposées au taux de 0 %										WP		
	{ - imposées au taux de 19 %										WV		
	{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure										XB		
	{ - imputées sur les déficits antérieurs										I6		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WZ		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										XA		
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts										ZX		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZY		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										XD			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *										XF		
	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)										K9		
	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)										L2		
	J.E.I. (art. 44 sexies A)										L5		
	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)										PA		
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)										L6			
S.I.I.C. (art. 208C)										K3			
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)										XC			
ZFU - TE (art. 44 octies et octies A)										ØV			
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)										1F			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)										PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)										X9	0	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)										YA		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)										YB		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)										YC		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)										YD		
Créance dégagée par le report en arrière de déficit										ZI			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	0		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										XI	1026890	XJ	
{ Bénéfice (I moins II)													
{ Déficit (II moins I)													
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												XL	1013445
RÉSULTAT FISCAL										XN	13445	XO	
BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)													

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre		30062020		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	26429586	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	1013445	
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6	25416141	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	25416141	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PRODUITS A RECEVOIR	CHARGES A PAYER
----------------------------	------------------------

Désignation de l'entreprise :
SAS AJ Auxerre

Exercice N clos le :
30062020
Annexe 2058 B - Cadre II

	MONTANT A L'OUVERTURE		1764922			
	MONTANT UTILISÉ		1764922			
	MONTANT RÉSIDUEL					
	MONTANT COMPTABILISÉ		3353743			
	MONTANT A LA CLÔTURE		3353743			
PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ		POSITION A LA CLÔTURE T.T.C.	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
				CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
	CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés				
		Charges sociales provisionnées				
		Charges fiscales provisionnées				
		SOUS-TOTAL				
	INTÉRÊTS COURUS	Immob.fin., emprunts et assimilés				
		Participations groupes				
		Participations hors groupes				
		Sociétés en participation				
		Clients, fournisseurs				
		Associés				
		Banques et val.mob.de placement				
		Concours bancaires courants				
7805	RRR à obtenir, fact.et avoirs à recevoir		1820842	1820842		
992834	RRR à accorder, fact.et avoirs à établir		675490	675490		
	Participation des salariés					
	Personnel		410427	410427		
	Sécurité sociale		162247	162247		
	Etat		284735	284735		
	Produits et charges externes diverses					
1003733	TOTAL		3353743	3353743		

BIENS EN LOCATION
SUIVI DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B
cadre II

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre

Exercice N clos le : 30062020

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR DEPRECIATION			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
TOTAL WQ		TOTAL XG	

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	-37103775	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	-6450960			- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Dividendes	ZE								
							Autres répartitions	ZF								
	TOTAL I			ØF	-43554735		Report à nouveau	ZG	-43554735							
										(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	-43554735			
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7			YQ	80895						
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	332337						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8	192551		XQ	192551						
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	71729						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	2575415						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	45945						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES			ST	3106309						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	6324289						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	295625						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS			9Z	289857						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	585482						
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY	2767881						
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	649337						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *								ØB	10658585						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK							
	- Numéro de centre agréé *					XP										
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)															
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG							
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH							
	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL							
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC							
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO							
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Date d'acquisition des éléments cédés*et Nature 1		Valeur d'origine* 2	Valeur nette réévaluée* 3	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4	Autres amortissements* 5		Valeur résiduelle 6
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	TOTAL						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente 7		Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8	Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxables à 19 % (1) 11
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : _____						
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Total des plus ou moins-values nette fiscale						
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique	185651				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 %					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *
---	--	------------------------------------	----	--	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Auxerre

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

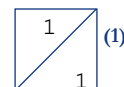
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AJ Auxerre</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SAS AJ Auxerre		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 0 1 0 7 2 0 1 9		et clos le: 3 0 0 6 2 0 2 0	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	112
Dont apprentis		YF	9
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	6528203
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	15357347
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	21885550
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	2184446
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	549589
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	52846
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	2786881
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	1716989
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	4657452
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1006391
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	7380832
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		OG	17291599
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	17291599
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 0

N° SIRET

4 3 4 3 8 6 4 7 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AJ Auxerre

ADRESSE (voie) Route de Vaux

CODE POSTAL 89000

VILLE Auxerre

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

14

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

14

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique DIV Dénomination ORT SPORTS LIMITED
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 87,11 Nb de parts ou actions 3593958
Adresse : N° 1 Voie Garden Road
Code Postal Commune Pays HK

Forme juridique ASS Dénomination AJA ASSOCIATION
N° SIREN (si société établie en France) 7 7 8 6 4 8 7 2 5 % de détention 12,89 Nb de parts ou actions 531997
Adresse : N° 62 Voie Avenue Yver
Code Postal 89000 Commune Auxerre Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 0

N° SIRET 4 3 4 3 8 6 4 7 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AJ Auxerre

ADRESSE (voie) Route de Vaux

CODE POSTAL 89000 VILLE Auxerre

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

30062020

[illegible]

[illegible]

A.J.A. FOOTBALL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 24 755 730 €
Siège social : Stade Abbé Deschamps Route de Vaux
BP 349 - 89006 AUXERRE Cedex
434.386.470 RCS AUXERRE

DECISIONS D'ASSOCIES

EN DATE DU 25 NOVEMBRE 2020

Les associés :

- ORT Sports Limited, représentée par la Présidente de ORT Sports Limited, Madame ZHOU Xue
- Et
- L'Association AJA Football, représentée par M. Alain GEHIN, son Président

Décident :

PREMIERE DECISION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020 lesquels font apparaître un bénéfice de 987 005,28 euros.

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, les associés donnent aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Les associés approuvent le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 36 070 euros.

DEUXIEME DECISION

Affectation de résultat

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 987 005,28 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	987 005,28 euros
------------------------	------------------

Report à nouveau :

Au report à nouveau	987 005,28 euros	
Totaux	987 005,28 euros	987 005,28 euros

1

Rappel des dividendes distribués

Les associés prennent acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuvent les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME DECISION

Les associés donnent quitus entier et définitif de leur gestion aux administrateurs et décharge de sa mission le Commissaire aux Comptes au cours de cet exercice clos le 30 juin 2020.

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Fait à Auxerre, le 25/11/2020

ORT Sports Limited, Madame ZHOU Xue



L'Association AJA Football, représentée par M. Alain GEHIN



ORIGINAL

A.J.A FOOTBALL

Société par Actions Simplifiée au capital de 24 755 730 Euros

RCS AUXERRE 434 386 470

Stade Abbé Deschamps

Route de Vaux

89000 AUXERRE

Décisions des Associés du 25 novembre 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2020

A.J.A FOOTBALL

Exercice clos le 30 juin 2020

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Messieurs les Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Décision des Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A.J.A FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par 23 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.



OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels concernant les événements postérieurs à la clôture de l'exercice, en page 3 :

« ...Depuis le début de la saison 20-21, l'accueil du public dans le stade était limité à 5 000 personnes. Suite à la décision de re-confinement national à partir du 29 octobre, le maintien des différentes compétitions professionnelles est assuré.

Les matchs sont cependant disputés à huis clos pour une durée d'au moins quatre semaines. Cette décision est de nature à impacter les revenus du club, notamment ceux relatifs aux recettes de billetterie et revenus liés aux hospitalités.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son activité... »

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les indemnités de transfert figurant en immobilisations incorporelles à l'actif du bilan de votre société sont évaluées selon les modalités décrites en notes 2.1.2 à 2.1.4 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les montants à la clôture et, le cas échéant, vérifié le calcul des dépréciations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 23 novembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée à la Covid-19, la direction a communiqué aux Associés sur les comptes lors du Conseil d'Administration du 23 novembre 2020 qui a arrêté les comptes.



En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Description des responsabilités

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre



en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sens, le 23 novembre 2020.



SAS BDO IDF
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Représentée par Dominique PAQUIS

AJ Auxerre

Actif			Exercice au 30/06/2020			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/06/2019
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	150 647	124 949	25 698	33 233
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	6 328 268	3 461 597	2 866 671	3 854 946
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		6 478 916	3 586 546	2 892 369	3 888 180
	Immobilisations corporelles	Terrains	3 423 585	1 815 215	1 608 369	1 755 265
		Constructions	20 062 707	12 400 354	7 662 353	8 153 769
		Inst. techniques, mat. out. industriels	981 276	777 663	203 613	179 647
		Autres immobilisations corporelles	732 798	617 947	114 850	148 563
		Immobilisations en cours	598 027		598 027	43 533
		Avances et acomptes				
		TOTAL		25 798 394	15 611 180	10 187 213
	Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	13 835		13 835	4 285
	TOTAL		13 835		13 835	4 285
Total de l'actif immobilisé			32 291 146	19 197 727	13 093 418	14 173 244
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	262 803	28 230	234 572	387 777
	TOTAL		262 803	28 230	234 572	387 777
	Avances et acomptes versés sur commandes		600 000		600 000	400 000
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	9 703 298		9 703 298	1 730 557
		Autres créances	707 559		707 559	435 350
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		10 410 857		10 410 857	2 165 907	
Divers	Valeurs mobilières de placement	450 096		450 096	450 096	
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
TOTAL		1 667 677		1 667 677	3 415 824	
TOTAL		2 117 774		2 117 774	3 865 921	
Charges constatées d'avance			271 339		271 339	298 163
Total de l'actif circulant			13 662 774	28 230	13 634 544	7 117 769
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			45 953 921	19 225 958	26 727 962	21 291 014
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

AJ Auxerre

Passif		Au 30/06/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 24 755 730)	24 755 730	24 755 730
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	1 064 000	1 064 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	18 832 321	18 832 321
	Report à nouveau	-43 554 735	-37 103 775
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	987 005	-6 450 960
	Situation nette avant répartition	2 084 321	1 097 315
	Subvention d'investissement	3 996 174	4 212 828
	Provisions réglementées		
Total		6 080 495	5 310 144
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	284 100	284 100
	Provisions pour charges		
	Total	284 100	284 100
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
Dettes	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 528 132	788 761
	Emprunts et dettes financières divers (3)	10 503 707	10 504 593
	Total	12 031 839	11 293 355
Dettes	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 484 863	2 257 492
	Dettes fiscales et sociales	4 125 866	2 080 648
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 587	24 587
	Autres dettes	693 209	10 736
	Instruments de trésorerie		
	Total	8 328 527	4 373 464
Produits constatés d'avance		3 000	29 949
Total des dettes et des produits constatés d'avance		20 363 367	15 696 769
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		26 727 962	21 291 014
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	80 895	75 104
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	149 995	149 995
	à moins d'un an	20 213 372	15 546 774
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

AJ Auxerre

Périodes	01/07/2018	30/06/2019	Durées	12 mois
	01/07/2019	30/06/2020		12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	367 835		367 835	313 738
	Production vendue : - Biens				
	- Services	6 160 368		6 160 368	8 002 160
	Chiffre d'affaires net	6 528 203		6 528 203	8 315 899
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Produits d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation			549 589	542 045
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			52 846	169 544
	Autres produits			17 721 885	7 943 475
	Total			24 852 524	16 970 964
	Marchandises			174 703	321 751
	Achats			135 496	-16 611
	Variation de stocks				
Charges d'exploitation (3)	Matières premières et autres approvisionnements		Achats		
			Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (3)			6 324 289	5 601 776
	Impôts, taxes et versements assimilés			585 482	445 793
	Salaires et traitements			9 865 014	9 946 851
	Charges sociales			3 795 258	4 000 829
				2 387 653	2 072 366
Charges d'exploitation (4)	Dotations	• sur immobilisations	amortissements	587 261	
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions	17 708	10 014
		• pour risques et charges			
	Autres charges			1 117 726	983 680
	Total			24 990 596	23 366 451
	Résultat d'exploitation		A	-138 071	-6 395 486
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			3 559	11 453
	Reprises sur provisions, transferts de charges				1 000
	Différences positives de change			116	2
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			3 676	12 455
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			5 761	10 091
	Différences négatives de change			68	645
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			5 830	10 736
	Résultat financier		D	-2 154	1 718
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E	-140 225	-6 393 768

AJ Auxerre

Périodes 01/07/2018 30/06/2019 Durées 12 mois
01/07/2019 30/06/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	735 615	119 124
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	720 255	435 687
	Reprises sur provisions et transferts de charge		1 214 325
	Total	1 455 870	1 769 136
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	160 476	1 767 179
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	164 348	59 149
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	324 825	1 826 328
Résultat exceptionnel		F	
		1 131 045	-57 192
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		3 815	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		987 005	-6 450 960
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	379 113	545 035
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	111 335	56 320
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier	80 894	75 104
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS AJ Auxerre

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 30/06/2020

Table des matières

1.1.	Evénements principaux.....	2
1.1.1.	Performance sportive.....	2
1.1.2.	Effet du Covid-19.....	2
1.2.	Evénements post clôture	3
1.3.	Principes, règles et méthodes comptables	3
2.1.	Actif.....	3
2.1.1.	Immobilisations incorporelles	3
2.1.2.	Opérations liées aux transferts	3
2.1.3.	Amortissement des indemnités de transfert.....	4
2.1.4.	Dépréciation des indemnités de transfert.....	4
2.1.5.	Fonds de commerce	5
2.1.6.	Autres immobilisations incorporelles.....	5
2.1.7.	Immobilisations corporelles	5
2.1.8.	Amortissements	5
2.1.8.1.	Principaux mouvements de l'exercice.....	6
2.1.9.	Immobilisations financières	6
2.1.10.	Stocks	7
2.1.10.1.	Stocks de produits achetés.....	7
2.1.11.	Produits à recevoir	7
2.1.12.	Créances.....	8
2.1.13.	Charges constatées d'avance	8
2.2.	Passif.....	9
2.2.1.	Capitaux propres.....	9
2.2.1.1.	Tableau de variation des capitaux propres	9
2.2.1.2.	Subventions d'investissement.....	9
2.2.1.3.	Provisions pour risques et charges.....	10
2.2.1.4.	Synthèse des principaux litiges	10
2.2.2.	Produits constatés d'avance.....	10
2.2.3.	Dettes financières et autres dettes	11
2.2.4.	Charges à payer	12
3.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité	12
3.2.	Détail des autres produits.....	13
3.3.	Résultat exceptionnel	14
5.1.	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits.....	15
5.2.	Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées	15
5.1.	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi ... Erreur ! Signet non défini.	
5.1.	Engagements financiers donnés et reçus..... Erreur ! Signet non défini.	

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

1.1.1. Performance sportive

Le club a terminé à la 11ème place du Championnat de France de Ligue 2.

En Coupe de la Ligue, le club a été éliminé au 1^{er} tour.

En Coupe de France, le club a été éliminé au 7ème tour.

1.1.2. Effet du Covid-19

- L'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire en France au cours du mois de mars 2020 a eu pour effet l'arrêt du championnat de Ligue 2 à l'issue de la 28ème journée. Les principaux impacts sur les revenus sont les suivants :
 - Perte sur les revenus issus des droits audiovisuels du fait des matchs non joués à hauteur de 735 K€. Cette perte a cependant été compensée par le versement par la LFP d'une aide exceptionnelle équivalente au manque à gagner ;
 - Absence de recettes billetterie sur les matchs n'ayant pu être disputés (5 matchs)
 - Avoirs à établir comptabilisés sur des prestations de sponsoring / hospitalités non honorés et sur les abonnements déjà encaissés (631 K€ au global). En compensation, des économies de charges ont été réalisés notamment sur les frais de déplacements des équipes, les frais d'organisation de matchs et certains services extérieurs (loyer du stade, honoraires médicaux,...).
- La société a eu recours à des mesures de soutien :
 - Recours au chômage partiel sur la période mars à juin : des allocations de chômage partiel ont été versées. Elles ont fait l'objet d'une prise en charge par l'Etat à hauteur de 718 K€.
 - Souscription d'un PGE à hauteur de 1 000 K€.

1.2. Evénements post clôture

- Depuis le début de la saison 20-21, l'accueil du public dans le stade était limité à 5 000 personnes. Suite à la décision de re-confinement national à partir du 29 octobre, le maintien des différentes compétitions professionnelles est assuré. Les matchs sont cependant disputés à huis clos pour une durée d'au moins quatre semaines. Cette décision est de nature à impacter les revenus du club, notamment ceux relatifs aux recettes de billetterie et revenus liés aux hospitalités. A la date d'arrêté des comptes des états financiers, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son activité.

1.3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Opérations liées aux transferts

La société comptabilise les opérations de transfert à la date de signature du contrat de mutation dans la mesure où les joueurs sont à la disposition du club à cette date. Ne sont constatés en comptabilité à la date de clôture que les contrats ayant fait l'objet d'une homologation par la ligue de Football Professionnel antérieurement à la date de clôture de l'exercice.

2.1.3. Amortissement des indemnités de transfert

Conformément à la réglementation en vigueur (Avis n°2004-12 du 23 juin 2004 du Conseil National de la Comptabilité), les indemnités de transfert sont considérées comme un droit contractuel et comptabilisées à l'actif du bilan. Les indemnités sont amorties sur la durée du contrat et au maximum sur 5 ans.

La société a considéré que les cessions sont des opérations :

- liées à l'activité et à l'exploitation courante lorsque le joueur a été formé au club
- de cession d'immobilisation lorsque le joueur a été antérieurement acquis par le club

En conséquence, les indemnités de mutation perçues par la société lors de la cession sont comptabilisées :

- dans le 1er cas au compte « 757 » en produits d'exploitation
- dans le second cas au compte « 775 » en produits exceptionnels, sur lesquels viennent en déduction au compte « 675 » les valeurs nettes comptables des droits versés à l'origine.

2.1.4. Dépréciation des indemnités de transfert

En application des dispositions de l'article 322-5 du règlement susvisé, la société doit apprécier à chaque clôture des comptes, « s'il existe un indice quelconque montrant que l'immobilisation a pu perdre notablement de sa valeur ». Les contrats joueurs font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il apparaît des signes de pertes de valeur.

Une dépréciation complémentaire peut alors être constatée pour tenir compte de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. Celle-ci tient compte de la valeur de marché estimée par les équipes techniques, de la valeur probable de cession et les perspectives d'évolution du joueur. Ce test est effectué une fois par an lors de l'arrêté des comptes annuels.

Au sein de l'exercice, 587 K€ ont été comptabilisés en guise de dépréciations relatives aux joueurs de l'effectif professionnel.

2.1.5. Fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles comprennent l'apport de l'association fait à la SAS en 2001 afin d'exercer l'activité « football professionnel ». La valeur brute de cet apport est de 3 810 K€ et est déprécié à hauteur de 1 429 K€. Aucune dépréciation complémentaire n'est comptabilisée au cours de l'exercice.

2.1.6. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.8. Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	2 à 40 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

2.1.8.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains		26 289		
Constructions et installations générales		209 579	-138 951	29 238
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	92 660	-	44 292
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	6 908	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	13 040	-2 074	11 118
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	699 668	145 174	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.9. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	9 625	-	75

2.1.10. Stocks

2.1.10.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport et accessoires.

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks boutiques	262 803	28 230	234 573
TOTAL			234 573

La méthode de dépréciation des stocks est la suivante :

- Stocks relatifs à la saison 2020/2021 : aucune dépréciation
- Stocks relatifs à la saison 2019/2020 : aucune dépréciation
- Stocks relatifs à la saison 2018/2019 : dépréciation à 50 %
- Stocks antérieurs à la saison 2017/2018 : dépréciation à 100 %

2.1.11. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	3 094
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	992 835
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	7 805
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	1 003 734

2.1.12. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		13 836	-	13 836
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		9 703 298	9 703 298	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		10 652	10 652	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 112	2 112	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	68 532	68 532	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	130 181	130 181	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	482 083	482 083	-
	Groupes et associés		-	-	-
Débiteur divers		14 000	14 000	-	
Charges constatées d'avance		271 340	271 340	-	
TOTAL			10 696 032	10 682 197	13 836

2.1.13. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avances s'élèvent à 271 k€.

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	24 755 730	-	-	24 755 730
Primes, réserves et écarts	19 896 321	-	-	19 896 321
Report à nouveau	-37 103 775	-	6 450 960	-43 554 735
Résultat	-6 450 960	987 005	-6 450 960	987 005
Subventions d'investissement	4 212 829	-	216 655	3 996 174
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 310 145	987 005	216 655	6 080 495

Le capital est composé de 4 125 955 actions de 6 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.1.2. Subventions d'investissement

Les subventions sont reprises au compte de résultat (produits exceptionnels) au rythme de l'amortissement pratiqué pour chacun des biens subventionnés :

- Subvention Equipement Région pour 2 219 197 € (amortissement linéaire) ;
- Subvention Equipement Département pour 2 279 058 € (amortissement linéaire) ;
- Subvention Equipement Communes pour 2 279 058 € (amortissement linéaire) ;
- Subvention Equipement Collectivités publiques pour 136 900€ (amortissement linéaire).

2.2.1.3. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	284 100	-	-	284 100
TOTAL	284 100	-	-	284 100

2.2.1.4. Synthèse des principaux litiges

Litiges prud'homaux :

Le montant des provisions sur litiges prud'homaux s'élève à 273 K€ dont 0 k€ constitué au cours de l'exercice.

Litiges en cours :

Le montant des provisions sur les autres litiges s'élève à 11 K€.

2.2.2. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avances s'élèvent à 3 K€.

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine				-
- A + d'1 à l'origine	1 528 133	149 995	1 378 137	-
Emprunts et dettes financières Divers	3 704	3 704	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	3 484 863	3 484 863	-	-
Personnel et comptes rattachés	435 883	435 883	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	1 444 040	1 444 040	-	-
Impôts sur les bénéfices	3 815	3 815	-	-
TVA	1 733 669	1 733 669	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	508 460	508 460	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	24 588	24 588	-	-
Groupe et associés	10 500 002	10 500 002	-	-
Autres dettes	693 210	693 210	-	-
Produits constatés d'avance	3 000	3 000	-	-
TOTAL	20 363 367	18 985 230	1 378 137	-

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	1 820 842
RRR à accorder, avoirs à établir	675 490
Participation des salariés	-
Personnel	410 428
Sécurité sociale	162 248
Autres charges fiscales	284 736
Divers	-
TOTAL	3 353 743

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	367 835	-	367 835
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	6 160 368	-	6 160 368
Chiffre d'affaires net	6 528 203	-	6 528 203

Secteur d'activité / Marché géographique	Montant
Droits TV – LFP – FFF	4 257 382
Recettes de match	337 264
Sponsors publicité	1 565 723
Recettes boutiques	367 835
Total	6 528 203

3.2. Détail des autres produits

Secteur d'activité / Marché géographique	Montant
Indemnités mutation joueurs reçues	15 158 325
Indemnités solidarités	1 747 229
Indemnités de formation reçues	20 000
Dotation coupe de France	22 500
Redevances, concessions, licences, marques	103 894
Avantages en nature	256 347
Produits sur exercices antérieurs	379 114
Divers	34 476
Total	17 721 885

3.3. Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels :

-	Quote-part de subventions virées au compte de résultat	370 255
-	Produits de cessions d'indemnité de mutation	350 000
-	Produits de cessions d'immobilisations corporelles	0
-	Reprises sur provisions pour risques et charges	0
-	Reprise sur provision pour dépréciations	0
-	Aide exceptionnel LFP	735 486
-	Divers	<u>129</u>
TOTAL		1 455 870

Charges exceptionnelles :

-	Subventions accordées	88 193
-	Pénalités et amendes	2 597
-	VNC sur indemnités de mutation	150 978
-	VNC autres immobilisations	13 370
-	Dotations aux provisions pour risques et charges	0
-	Dotations aux dépréciations des immobilisations	0
-	Autres	<u>69 687</u>
TOTAL		324 825

4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	-140 225	1 131 046
Impôts : Au taux de 28%	-	- 3 185
Sur PVLT	-	-
Résultat après impôts	-140 225	1 127 861

5. Autres informations

5.1. Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	22 500
Au titre d'autres prestations	
Total	22 500

5.2. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

La SAS AJA Football a versé à l'Association AJA Football la somme de 410 K€ HT au titre de la mise à disposition des différents éléments incorporels et de l'utilisation des droits appartenant à l'Association.

La SAS AJA Football a également versé à l'Association pour cette saison la somme de 60 K€ HT pour la location des bâtiments et terrains dédiées à l'activité du Centre de Formation.

La SAS AJA Football a versé à Ecole Auxerre Football pour cette saison la somme de 200 K€ HT au titre des frais de scolarité engager par l'Association.

Au 30 juin 2020, la SAS AJ Auxerre détient sur l'Association AJA une dette de 278 K€ TTC et une créance de 1 K€ TTC vis-à-vis de l'Association AJ Auxerre.

La SAS AJA Football a enregistré une charge de 415 K€ HT au titre de sa participation aux frais de scolarité engagés par l'association Ecole AJA Football.

5.3. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

La SAS AJ Auxerre ne provisionne pas d'indemnités de départ à la retraite du fait de l'âge de ses salariés.

5.4. Engagements financiers donnés et reçus

La société a reçu des engagements sur des joueurs vendus portant sur la perception d'une quote-part de l'indemnité de transfert future ou de la plus-value future qui sera dégagée lors de la revente de ces joueurs.

Les engagements reçus sont répertoriés mais leurs montants ne peuvent être quantifiés à la date d'arrêté des comptes annuels.

La société a reçu des engagements sur des joueurs vendus portant sur la perception d'une quote-part de l'indemnité de transfert future ou de la plus-value future qui sera dégagée lors de la revente de ces joueurs.

Nantissement de compte pour 225 k€ suite au nouvel emprunt souscrit sur l'exercice précédent.